

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE UN COMMENTAIRE CONCERNANT L'APPEL D'UNE DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors de la séance qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le **mardi 9 juillet 2024, à 19 h**, statuera sur l'appel de la décision du comité de démolition concernant la demande de démolition de l'immeuble situé au 1435, place Lussier.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance du 9 juillet 2024 ou en transmettant, au plus tard le 9 juillet 2024, à midi, ses commentaires via le [formulaire en ligne](#) disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne, à la section ***Poser une question au conseil municipal*** de l'onglet ***Conseil municipal***.

Donné à Terrebonne, le 3 juillet 2024

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE,



Signé numériquement par Laura Thibault
DN : cn=Laura Thibault, c=CA, o=Ville de
Terrebonne, ou=Direction du greffe et des
affaires juridiques,
email=laura.thibault@ville.terrebonne.qc.ca
Date : 24-07-03

Me Laura Thibault, avocate